

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

(En millions de dirhams)

Actif	31-déc-07	31-déc-06
Goodwill	28,8	28,8
Immobilisations incorporelles, net	12,9	13,2
Immobilisations corporelles, net	2 702,1	2 493,5
Participations dans les entreprises associées	7 888,3	6 840,8
Autres actifs financiers	1 651,7	1 659,5
• Prêts et créances, net	43,2	44,5
• Actifs disponibles à la vente	1 608,5	1 615,0
Impôts différés actifs	8,4	23,1
Autres débiteurs non courants	11,8	0,0
ACTIF NON COURANT	12 304,0	11 058,9
Stocks et en-cours, net	289,3	228,7
Créances clients, net	409,9	441,6
Autres débiteurs courants, net	1 408,6	666,8
Trésorerie et équivalent de trésorerie	752,3	914,6
ACTIF COURANT	2 860,1	2 251,7
TOTAL ACTIF	15 164,1	13 310,6

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)

	2007	2006
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 008,9	775,8
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	121,1	185,9
Résultats des sociétés mises en équivalence	(28,0)	(330,3)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(199,2)	(54,7)
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	0,0	(20,3)
Produits des dividendes	(30,3)	(17,6)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	872,5	538,8
Elimination de la charge (produit) d'impôts	329,7	331,2
Elimination du coût de l'endettement financier net	146,0	112,6
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	1 348,2	982,6
Incidence de la variation du BFR	(371,4)	(61,5)
Impôts payés	(268,1)	(281,7)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	708,7	639,4
Incidence des variations de périmètre	(74,7)	(40,2)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(414,3)	(309,4)
Acquisition d'actifs financiers	(0,8)	0,0
Augmentation de capital dans les entreprises associées	(1 274,0)	0,0
Variation des autres actifs financiers	1,4	0,3
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,9	17,0
Cessions d'actifs financiers	370,9	28,9
Dividendes reçus	306,0	261,3
Intérêts financiers versés	(146,0)	(112,6)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 230,6)	(154,7)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(327,0)	(305,2)
Dividendes payés aux minoritaires	(186,4)	(77,0)
Emission de nouveaux emprunts	1 205,5	400,0
Remboursement d'emprunts	(410,9)	(5,2)
Autres flux liés aux opérations de financement	50,0	(108,6)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	331,2	(96,0)
Incidence de la variation des taux de change	0,0	0,0
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	0,0	108,6
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(190,7)	497,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	797,1	299,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	606,4	797,1
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	190,7	497,3

BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

(En millions de dirhams)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31-déc-07	31-déc-06
Capital	1 090,0	1 090,0
Primes d'émission et de fusion	375,0	375,0
Réserves	6 789,1	6 355,2
Résultats net part du groupe	788,9	619,5
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	9 043,0	8 439,7
Intérêts minoritaires	853,6	819,9
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	9 896,6	9 259,6
Provisions	36,7	39,0
Avantages du personnel	89,1	80,5
Dettes financières non courantes	2 446,4	1 651,9
• Dettes envers les établissements de crédit	46,4	451,9
• Dettes représentées par un titre	2 400,0	1 200,0
Impôts différés passifs	654,1	612,1
Autres créditeurs non courants	0,5	0,6
PASSIF NON COURANT	3 226,8	2 384,1
Provisions	41,2	107,8
Dettes financières courantes	151,7	123,3
• Dettes envers les établissements de crédit	151,7	123,3
Dettes fournisseurs courantes	386,9	377,4
Autres créditeurs courants	1 460,9	1 058,4
PASSIF COURANT	2 040,7	1 666,9
TOTAL PASSIF	5 267,5	4 051,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	15 164,1	13 310,6

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)

	2007	2006
Chiffre d'affaires	2 877,0	2 419,2
Autres produits de l'activité	9,9	5,0
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 886,9	2 424,2
Achats	(1 216,9)	(1 057,6)
Autres charges externes	(250,5)	(248,7)
Frais de personnel	(209,1)	(176,5)
Impôts et taxes	(27,3)	(27,0)
Amortissements et provisions d'exploitation	(112,6)	(203,9)
Autres produits et charges d'exploitation nets	(1,8)	(1,3)
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	(1 818,2)	(1 715,0)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	1 068,7	709,2
Cessions d'actifs	(20,8)	(6,3)
Cessions de filiales et participations	0,0	77,0
Résultats sur instruments financiers	2,8	0,3
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(49,6)	(13,0)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1 001,1	767,2
Produits d'intérêts	56,5	65,8
Charges d'intérêts	(146,0)	(112,6)
Autres produits et charges financiers	399,0	56,3
RÉSULTAT FINANCIER	309,5	9,5
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	1 310,6	776,7
Impôts sur les bénéfices	(268,1)	(281,7)
Impôts différés	(61,6)	(49,5)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	980,9	445,5
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	28,0	330,3
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	1 008,9	775,8
Résultat net des activités abandonnées	0,0	0,0
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 008,9	775,8
Intérêts minoritaires	220,0	156,3
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	788,9	619,5
Résultat net par action en dirhams :		
- de base	72	57
- dilué	72	57
Résultat net par action en dirhams :		
- de base	72	57
- dilué	72	57

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1er janvier 2006	1 090,0	375,0	6 198,1		7 663,1	739,4	8 402,5
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur							
Montants retraités à l'ouverture	1 909,0	375,0	6 198,1		7 663,1	739,4	8 402,5
Variation nette de juste valeur des instruments financiers			353,7		353,7		353,7
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres			353,7		353,7		353,7
Résultat de l'exercice				619,5	619,5	156,3	775,8
Total des produits et charges de l'exercice			353,7	619,5	973,2	156,3	1 129,5
Dividendes distribués			(305,2)		(305,2)	(77,0)	(382,2)
Autres variations			108,6		108,6	1,2	109,8
Au 31 décembre 2006	1 090,0	375,0	6 355,2	619,5	8 439,7	819,9	9 259,6
Au 1er janvier 2007	1 090,0	375,0	6 355,2	619,5	8 439,7	819,9	9 259,6
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur							
Montants retraités à l'ouverture	1 090,0	375,0	6 355,2	619,5	8 439,7	819,9	9 259,6
Variation nette de juste valeur des instruments financiers			229,2		229,2		229,2
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres			229,2		229,2		229,2
Résultat de l'exercice				788,9	788,9	220,0	1 008,9
Total des produits et charges de l'exercice			229,2	788,9	1 018,1	220,0	1 238,1
Dividendes distribués			(327,0)		(327,0)	(186,4)	(513,4)
Autres variations			531,6	(619,5)	(87,9)	0,1	(87,8)
Au 31 décembre 2007	1 090,0	375,0	6 789,1	788,9	9 043,0	853,6	9 896,6

1. Référentiel Comptable retenu

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe SNI sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2007 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

Le bilan d'ouverture au 1er janvier 2006 a été retraité conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 - Première adoption des IFRS, sur la base des normes et interprétations applicables au 31 décembre 2007 et telles que publiées au 31 décembre 2007.

Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore adoptées par l'Union européenne (UE) :

- L'amendement d'IAS 23, Coûts d'emprunt applicable à compter du 1er janvier 2009 ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes consolidés du Groupe puisque le traitement comptable proposé par cette norme correspond au principe comptable actuellement retenu par le Groupe;
- La révision d'IAS 1 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 devrait avoir une incidence sur la présentation des états financiers du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe estime que l'application de la norme IFRS 8 ne devrait pas modifier de façon significative son information sectorielle par rapport à celle présentée conformément à IAS 14, sous réserve, évidemment, de l'évolution de la structure du Groupe d'ici à l'application de la norme. La norme IFRS 8 sera appliquée au plus tard au 1^{er} janvier 2009.

2. Transition aux normes IFRS

a. Principes généraux

Le Groupe a appliqué rétrospectivement sur toutes les périodes présentées et sur son bilan d'ouverture les principes comptables qui sont en vigueur à la date de clôture des premiers états financiers IFRS.

En conséquence, le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2006 intègre les divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2005 présenté selon les normes marocaines de consolidation :

- élimination des actifs et passifs comptabilisés sous le précédent référentiel qui ne répondent pas aux définitions ou critères de comptabilisation des IFRS;
- comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris ceux qui n'étaient pas comptabilisés sous le précédent référentiel ;
- reclassement de certaines rubriques du bilan et du compte de résultat conformément aux IFRS ;
- l'incidence de ces ajustements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture. Par exception, l'identification ou l'élimination d'incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises trouvent leur contrepartie en Goodwill.

b. Description des options comptables facultatives liées à la première adoption des IFRS retenues par le Groupe

Selon les dispositions et options prévues par la norme IFRS 1, le Groupe a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

(a) Regroupements d'entreprises

Le Groupe a choisi de ne pas retraiter rétrospectivement les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de IFRS 3.

(b) Ecart de conversion

Le Groupe a transféré en « réserves consolidées » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 1er janvier 2006 après prise en compte des retraitements IFRS sur la situation d'ouverture. Cet ajustement est sans impact sur le total des capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2006. La nouvelle valeur IFRS des écarts de conversion est donc ramenée à zéro au 1er janvier 2006. En cas de cession ultérieure de ces filiales, le résultat de cession n'incorporera pas la reprise des écarts de conversion antérieurs au 1er janvier 2006 mais comprendra en revanche les écarts de conversion constatés postérieurement au 1er janvier 2006.

(c) Evaluation de certains actifs corporels à la juste valeur

Le Groupe a choisi d'utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 autorisant à évaluer à la date de transition l'ensemble ou seulement une partie des immobilisations corporelles à la juste valeur. A la date de préparation du bilan d'ouverture, le Groupe a fait le choix d'appliquer cette option à certains terrains principalement et à quelques constructions et installations techniques pour les sociétés industrielles.

Pour toutes les autres normes IFRS applicables au Groupe, le retraitement des valeurs d'entrée des actifs et des passifs au 1/01/2006 a été effectué de façon rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées.

Rapprochement des capitaux propres au 1er janvier 2006 – Normes comptables marocaines/ normes IAS-IFRS

RAPPROCHEMENT DES CAPITAUX PROPRES			
(En millions de dirhams)			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé - normes marocaines (publié au 1 ^{er} janvier 2006)	Note		7 251,8
Dont part du Groupe			6 632,3
Dont intérêts minoritaires			619,5
Ajustements de passage aux normes IAS-IFRS :			
Valorisation des immobilisations corporelles	a	1 463,8	
Engagement de retraite	b	(261,9)	
Valorisation du stock		(5,8)	
Retraitement des contrats de location financement		28,3	
Dépréciation d'actifs	c	(70,7)	
Comptabilisation des subventions d'investissement		(23,0)	
Effets de variations des cours des monnaies étrangères		14,1	
Provisions passifs		73,8	
Valorisation des immobilisations incorporelles		(15,2)	
Retraitement des instruments financiers		(38,1)	
Autres retraitements	d	184,9	
Impôts différés sur les retraitements ci-dessus	e	(199,5)	
Capitaux propres de l'ensemble consolidé - normes IAS-IFRS au 1^{er} Janvier 2006			8 402,5
Dont part du Groupe			7 663,1
Dont intérêts minoritaires			739,4

(a). Les impacts sont issus principalement de la revue des amortissements des immobilisations corporelles selon les nouvelles durées d'utilité conformément aux dispositions de la norme IAS 16 « immobilisations corporelles », s'ajoute à cet impact la réévaluation sélective des terrains permise dans le cadre de la première adoption des normes IFRS.

(b). Le Groupe SNI accorde à son personnel des avantages à long terme et post emploi en l'occurrence : les régimes de frais de santé, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail. L'impact correspond à l'évaluation, à la date de transition, de l'engagement du groupe conformément aux dispositions de la norme « avantages du personnel ».

(c). Il s'agit principalement des pertes de valeur d'actifs constatées au niveau des entités de l'agro-alimentaire. En outre, des dépréciations ont été constatées sur les fonds commerciaux dont le montant était inférieur à 4 millions de Dirhams ou ceux ne répondant pas à la définition d'un actif au sens des IFRS (pas d'avantages économiques futurs attendus).

(d). Les autres retraitements comprennent divers impacts, à savoir principalement la revue des plus values sur cessions internes sur immobilisations financières et corporelles opérées lors du passage aux IFRS.

(e). Il s'agit des impôts différés issus des différences temporelles taxables et déductibles ainsi que les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables.

Par ailleurs, les états financiers consolidés du Groupe SNI au 31 décembre 2007 établis conformément aux normes internationales seront mis à votre disposition sur le site Internet suivant : www.ona.ma

Ces états comprennent outre le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variations des capitaux propres, la note aux principes comptables détaillée ainsi que la note de transition aux IAS/IFRS établie conformément aux dispositions de IFRS 1 en plus de l'ensemble des notes annexes.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DÉCEMBRE 2007

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire des comptes consolidés de la Société SNI S.A. et de ses filiales (Groupe SNI) couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres ainsi qu'un extrait de la note sur les principes comptables.

Ces comptes ont été préparés en appliquant pour la première fois le référentiel comptable IFRS, tel qu'adopté au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2007. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2006 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les

comptes consolidés susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière du Groupe SNI au 31 décembre 2007, ni du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'extrait de la note annexe.

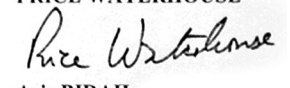
Le 28 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


Abdelmejid FAIZ
Associé

PRICE WATERHOUSE


Aziz BIDAHA
Associé